St Gilles Gillis 1060

Rapport annuel de l'administration communale de Saint-Gilles

Année 2024

Version juin 2025

Saint-Gilles

Place Van Meenen 39
B-1060 Bruxelles

T 0032 (0)2 536 02 11
F 0032 (0)2 536 02 02

M contact.1060@stgilles.brussels
W www.stgilles.brussels

BIC GKCCBEBB

IBAN BE53 0910 0017 7053

Conformément à l'Ordonnance du 14 décembre 2017 sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois, nous avons l'honneur de vous transmettre le rapport annuel mentionné dans l'ordonnance en son article 7.

Table des matières

1- Relevé détaillé des rémunérations et avantages de toute nature ainsi que les frais de représentation octroyés aux mandataires publics en 2024 : 3

1-1 : Rémunérations payées en 2024 aux membres du collège des bourgmestre et échevins : 3

1-2 : Jetons de présence payés en 2024 aux membres du conseil communal (montants bruts) : 4

1-3 Frais de représentation des membres du collège des bourgmestre et échevins 5

1.4. *Intervention dans les frais d'abonnement et de communications téléphoniques des membres du collège des bourgmestre et échevins :* 6

1-5 : Outils de travail mis à la disposition des membres du collège des bourgmestre et échevins : 6

1-6 : Frais de déplacement des membres du collège des bourgmestre et échevins :* 6

2- Présences aux séances du conseil communal 7

3- Liste des voyages auxquels les mandataires publics ont participé en 2024 : 11

4- Inventaire de tous les marchés publics conclus par la commune pour l'année 2024 : 11

5- Liste des subsides octroyés aux asbl....11

Conformément à l'article 4 § 1 de l'Ordonnance précitée, le conseil communal, par délibération en date du 31 janvier 2019 a arrêté le montant et les modes de rémunérations, avantages de toute nature et frais de représentation dont bénéficient les bourgmestres, échevins et conseillers communaux pour l'ancienne législature.[1]
Pour la législature actuelle, le conseil communal, par délibération en date du 16 décembre 2024 a arrêté le montant et les modes de rémunérations, avantages de toute nature et frais de représentation dont bénéficient les bourgmestres, échevins et conseillers communaux.[2]

***

1- Relevé détaillé des rémunérations et avantages de toute nature ainsi que les frais de représentation octroyés aux mandataires publics en 2024:

1-1 : Rémunérations payées en 2024 aux membres du collège des bourgmestre et échevins:

	Traitements (*) - montants bruts (Traitements ** 2018-2024)	Traitements (*) - montants bruts (Traitements 2024-2030)
SPINETTE Jean	119.041,29 €	9.835,07€
MORENVILLE Catherine	71.619,98 €	5.901,04 €
NEKHOUL Yasmina	71.619,98 €	5.901,04 €
VAN CAMPENHOUT Thierry (jusqu'au 30 novembre 2024)	66.663,39 €	-
IAMMARINO Francesco	71.619,98 €	5.901,04 €
STEVENS Willem	64.544,58 €	5.901,04 €
AHRUIL Said	71.619,98 €	5.901,04 €
FRANCOIS Catherine	71.619,98 €	5.901,04 €
RYVERS Suzanne (jusqu'au 30 novembre 2024)	67.847,47€	-
SALOMEZ Loes (à partir du 1er décembre)	-	5.901,04 €

(*) Montants fixés par l'article 19 §1 de la Nouvelle loi communale (MB 3/09/1988, err. 8/06/1990) jusqu'au 30 novembre 2024. A partir du 1er décembre 2024, les montants sont fixés par le nouvel article 19 §1 de la Nouvelle loi communale (Ord. 6.7.2022, MB 25.8.2022 — en vigueur à dater du renouvellement intégral des conseils communaux résultant des élections communales de 2024).
(**) Les montants recouvrent divers éléments tels que le traitement mensuel, le pécule de vacances, l'allocation de fin d'année, le pécule de sortie (pécules de vacances anticipé), l'indemnité de départ et les éventuels avantages de toute nature.

La base salariale des échevins fixée par la Loi est identique mais des variations existent en fonction des situations familiales (enfant(s) à charge, état civil, etc.)

[1] Cf délibération n° 49189 du 31 janvier 2019 en annexe du présent rapport.
[2] Cf délibération 89261 du 16 décembre 2024 en annexe du présent rapport.

1-2 : Jetons de présence payés en 2024 aux membres du conseil communal (montants bruts):

Le jeton de présence s'élève en 2024 à 130 € brut non indexé (indice santé lissé : 1,2526) par séance jusqu'au 30 novembre 2024. A partir du 1er décembre: le montant du jeton de présence à allouer aux membres du conseil communal qui sont présents aux réunions du groupe de travail se tenant le lundi précédant la séance du conseil communal est fixé à 130€ brut par réunion, à l'indice de référence 108,09. Le montant du jeton de présence à allouer aux membres du Conseil communal qui assistent aux séances du conseil communal est fixé à 150€ brut par séance, à l'indice de référence 108,09.

Les montants repris dans le tableau ci-dessous correspondent aux participations aux séances du conseil communal et aux séances du groupe de travail préparatoire pour l'année 2024 (législature 2018-2024), **à l'exception** des jetons de présence afférents à la participation aux séances du conseil de la nouvelle législature (01/12/24 – 09/12/24 et 16/12/24) qui ont été payés en 2025 et figureront donc dans le rapport de l'année prochaine.

*** Le président du conseil communal touche un double jeton de présence par séance.*
Les membres du conseil communal peuvent en outre disposer d'un libre parcours annuel directement délivré par la STIB pour lequel ils payent 5 euros pour la carte Mobib.

AMRANI MYRIEM	2294,96
ASSILA HASSAN	3282,13
BAUDOIN JEANNE MARIE	488,51
CHIN LAURENCE	1151,71
DE MATTEIS PIETRO	2138,89
DUCULESCU XENIA	3774,03
EL OUARIACHI MOHAMED	3938,56
FRAITURE LOIC	3938,56
GERARD PHILIPPE	3120,98
GRACEFFA CARINE	3938,56
HOBEIKA MARWAN	3938,56
KABASELE GREGOIRE	2951,39
LESTER ROSALIND	3444,97
LIBOUTON MICHEL	6938,74
MANSOURI KHALID	2790,23
NAETHER MARC	814,19
PINZAUTI ISABELLE	3774,03
RADELICKI LESIA	7218,99
RAYMENANTS JOS	2133,81
RODRIGUEZ CELI	3282,13
SACCO ELISA	1640,22
SCHEID LAURENT	2951,39
TALBI KHALID	1806,45
VANDERMERGEL MICHEL	2138,88
VERMEIREN AGNES	3117,6
VERROKEN MELANIE	2464,56
WAIGNEIN CHRISTINE	2625,71

1-3 Frais de représentation des membres du collège des bourgmestre et échevins:

SPINETTE JEAN	2 006.15€
MORENVILLE CATHERINE	-
NEKHOUL YASMINA	434.7€
VAN CAMPENHOUT THIERRY	-
IAMMARINO FRANCESCO	-
STEVENS WILLEM	-
AHRUIL SAID	497.55€
FRANCOIS CATHERINE	500€
RYVERS SUZANNE	-
SALOMEZ LOES	-

1.4. *Intervention dans les frais d'abonnement et de communications téléphoniques des membres du collège des bourgmestre et échevins:*

SPINETTE JEAN	369.6 €
MORENVILLE CATHERINE	403.12€
NEKHOUL YASMINA	725€
VAN CAMPENHOUT THIERRY	580.86€
IAMMARINO FRANCESCO	725€
STEVENS WILLEM	-
AHRUIL SAÏD	725€
FRANCOIS CATHERINE	183.69€
RYVERS SUZANNE	308.84€
SALOMEZ LOES	-

1-5 : Outils de travail mis à la disposition des membres du collège des bourgmestre et échevins:

Echevins : tablette avec « docking station » et une imprimante installée en début de législature.

1-6 : Frais de déplacement des membres du collège des bourgmestre et échevins:

Un voyage était prévu en République Démocratique du Congo en 2025, imputé en 2024. Ce voyage n'a pu être réalisé en raison de la situation politique sur place, un remboursement de la commune a eu lieu en 2025 à concurrence de 3130 € pour les frais afférents aux voyages de Monsieur SPINETTE et de Madame NEKHOUL (coût total de 3500€ – franchise de 370€).

2- Présences aux séances du conseil communal

A partir de la législature actuelle, 2024-2030, les présences complètes sont renseignées par une double croix, chaque croix symbolisant une présence à la séance publique ou à la séance huis-clos.

Pour l'année 2024 (législature 2018-2024), la mention de la présidente figure dans le tableau Excel correspondant.
Le président, du début de la législature jusqu'à la fin de l'année civile (décembre 2024) est le bourgmestre.

Présences aux séances du Conseil Communal en 2024 - Aanwezigheden aan de zittingen van de Gemeenteraad in 2024

ECHEVINS / SCHEPENEN		01-02-24	22-02-24	14-03-24	25-04-24	30-05-24	27-06-24	05-09-24	07-11-24	28-11-24	TOTAL / TOTAAL	
SPINETTE	Jean	X	X	X	X	X	X	x	x	x	9	
MORENVILLE	Catherine	X	X	X	X	X	X	x	x	x	9	
NEKHOUL	Yasmina	X	X	X	X	X	X	x	x		8	
VAN CAMPENHOUT	Thierry	X	X	X	X	X	X	x	x	x	9	
IAMMARINO	Francesco	X	X	X	X	X	X	x	x	x	9	
STEVENS	Willem	X	X	X	X	X	X	x	x	x	9	
AHRUIL	Said	X	X	X	X	X	X	x	x	x	9	
FRANCOIS	Catherine	X	X	X	X	X	X	x	x	x	9	
RYVERS	Suzanne	X	X	X	X	X	X	x	x	x	9	
CONSEILLERS COMMUNAUX / GEMEENTERAADSLEDEN											**TOTAL / TOTAAL**	
ASSILA	Hassan	X	X	X	X	X	X		x	x	8	
AMRANI	Myriem		X	X	X		X	x	x	x	7	
MANSOURI	Khalid	X	X	X	X	X	X		x	x	8	
RAYMENANTS	Jos	X	X	X	X	X	X			x	7	
FRAITURE	Loïc	X	X	X	X	X	X	x	x	x	9	
SACCO	Elisa	X	X	X		X		x	x	x	7	
TALBI	Khalid	X	X		X	X	X	x	x		7	
VERMEIREN	Agnès	X		X		X	X	x	x	x	7	
WAIGNEIN	Christine	X			X	X	X	x		x	6	
DE MATTEIS	Pietro	X	X		X	X	X	x	x	x	8	
EL OUARIACHI	Mohamed	X	X	X	X	X	X	x	x	x	9	
COSTA	Estela										0	
RADELICKI	Lesia	X	X		X	X	X	x	x	x	16	Présidente (26/01/2023) (Double jeton)
RODRIGUEZ	Celi	X	X	X		X	X		x	x	7	
LIBOUTON	Michel	X	X	X	X	X	X	x	x	x	9	
PINZAUTI BABRZYNSKI	Isabelle	X	X	X	X	X	X	x	x	x	9	
KABASELE	Grégoire	X	X	X	X		X	x			6	
SCHEID	Laurent		X	X	X	X	X	x		x	7	
VERROKEN	Melanie	X	X	X	X		X		x	x	7	
BAUDOUIN	Jeanne-Marie										0	Démission le 14 février
GRACEFFA	Carine	X	X	X	X	X	X	x	x	x	9	
LESTER	Rosalind	X	X	X		X	X		x	x	8	Présidente 14/03/2024 (Double jeton ce jour)
DUCULESCU	Xenia	X	X	X	X	X		x	x	x	8	
HOBEIKA	Marwan	X	X	X	X	X	X	x	x	x	9	
GERARD	Philippe	X	X		X	X	X	x	x	x	8	
VANDERMERGEL	Michel	X	X	X	X			x		x	6	
CHIN	Laurence		X		X	X	X	x	x	x	7	Elue Conseillère communale le 22/02/2024
		22	23	19	21	21	22	16	18	20		

Présences aux séances du Conseil Communal en 2024 - Aanwezigheden aan de zittingen van de Gemeenteraad in 2024

ECHEVINS / SCHEPENEN		01-12-24	09-12-24	16-12-24	TOTAL / TOTAAL
SPINETTE	Jean	P xx	P xx	Pxx	6
MORENVILLE	Catherine	xx	xx	xx	3
NEKHOUL	Yasmina	xx	xx	xx	3
STEVENS	Willem	xx	xx	xx	3
AHRUIL	Said	xx	xx	xx	3
IAMMARINO	Francesco	xx	xx	xx	3
FRANCOIS	Catherine	xx	xx	xx	3
SALOMEZ	Loes	xx	xx	xx	3
		8	8	8	

CONSEILLERS COMMUNAUX / GEMEENTERAADSLEDEN					TOTAL / TOTAAL
VAN CAMPENHOUT	Thierry	xx	xx	x	2,5
ASSILA	Hassan	xx	xx		2
AMRANI	Myriem	xx	xx	xx	3
MANSOURI	Khalid	xx	xx	xx	3
RYVERS	Suzanne	xx	~~xx~~	~~xx~~	3
FRAITURE	Loïc	xx	xx	xx	3
TALBI	Khalid	xx	xx	xx	3
RODRIGUEZ	Celi	xx	xx	xx	3
WAIGNEIN	Christine	xx	xx	xx	3
EL OUARIACHI	Mohamed	xx	xx	xx	3
SACCO	Elisa	xx	xx	xx	3
PINZAUTI BABRZYNSKI	Isabelle	xx	xx	xx	3
VERROKEN	Melanie	xx	xx	xx	3
GRACEFFA	Carine	xx	xx	x	2,5
DUCULESCU	Xenia	xx	xx	xx	3
CHIN	Laurence	xx	xx	xx	3
BADIE	Marie-Lou	xx	xx	xx	3
BAKHOUCHE	Yannis	xx	xx	xx	3
MILOJKOWIC	Anna	xx	xx	xx	3
BENALLAL	Samira	xx	xx	xx	3
LEROY	Chloé	xx	xx	xx	3
LEDROIT	Klara	xx	xx	xx	3
AOUAD	Narjisse	xx	xx	xx	3
MICHAUX MAIMONE	Danaé	xx	xx	xx	3
DENEUMOSTIER	Guillaume	xx	xx	xx	3
LOOZE	Mathias	xx	xx	xx	3
LINKOWSKI	Janusz	xx	xx	xx	3

3- Liste des voyages auxquels les mandataires publics ont participé en 2024:

Aucun.

4- Inventaire de tous les marchés publics conclus par la commune pour l'année 2024:

La liste complète des marchés publics est publiée dans la rubrique « Transparence » du site communal, rubrique n°9 (renvoi vers le site Datastore).

Certains marchés ne sont à ce jour pas encore clos. Dans ce cas, les montants indiqués correspondent aux montants auxquels les marchés ont été attribués et/ou inscrits au budget communal.

5- Liste des subsides octroyés aux asbl

La liste complète des subsides octroyés aux asbl est publiée dans la rubrique « Transparence » du site communal, rubrique n°7 (renvoi vers le site Datastore).